



**INVIBES ADVERTISING NV
REIGERSTRAAT 8,
9000 GHENT
BELGIQUE**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Situation intermédiaire

Du 1 janvier 2023 au 30 juin 2023

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes consolidés de l'entreprise INVIBES ADVERTISING NV pour la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

Ces comptes consolidés, ainsi que les notes annexes, sont joints au présent rapport sur les travaux effectués.

Ils ont été préparés à partir des comptes de la société mère et des informations fournies par les services du groupe.

Les comptes consolidés ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	35 551 652 €
- Chiffre d'affaires	12 440 579 €
- Capitaux propres du Groupe	20 709 717 €
- Résultat net de l'ensemble consolidé	-446 277 €
- Résultat net part du Groupe	-433 264 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes consolidés pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Laval

RSM FRANCE

Signé électroniquement le 19/09/2023 par
Delphine Lemonnier



Delphine LEMONNIER

Expert-comptable Diplômée

Table des matières

Bilan consolidé	5
Compte de résultat consolidé	6
Résultat global	6
Tableau de variation des capitaux propres	7
Tableau de flux de trésorerie	9
1 INFORMATIONS GENERALES	11
1.1 Informations générales, déclaration de conformité aux IFRS et hypothèse de continuité d'exploitation.....	11
1.2 Normes ou interprétations nouvelles ou révisées.....	11
2 PRINCIPES COMPTABLES	13
2.1 Référentiel comptable	13
2.2 Base de consolidation.....	13
2.3 Périmètre du Palier de consolidation.....	13
2.4 Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère.....	15
2.5 Goodwill.....	16
2.6 Autres immobilisations incorporelles.....	17
2.7 Immobilisations corporelles.....	18
2.8 Contrats de location.....	19
2.9 Actifs financiers	19
2.10 Créances clients	19
2.11 Autres actifs courants.....	20
2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie	20
2.13 Capitaux propres, réserves et dividendes.....	20
2.14 Dettes financières.....	20
2.15 Instruments dérivés	20
2.16 Dettes sur contrats de location	21
2.17 Provisions	21
2.18 Dettes fournisseurs.....	22
2.19 Autres dettes	22
2.20 Engagements de retraite.....	22
2.21 Paiement fondé sur des actions.....	22
2.22 Revenus.....	23
2.23 Coût de financement et autres produits et charges financiers.....	23
2.24 Impôts.....	23
2.25 Résultat par action	24
2.26 Détermination des estimations et jugements comptables.....	24
3 NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	26
3.1 Information sectorielle	26
3.2 Notes sur le bilan consolidé.....	27
3.3 Notes sur le compte de résultat consolidé.....	47

4	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	50
4.1	Honoraires des commissaires aux comptes.....	50
4.2	Engagements hors bilan	50
4.3	Parties liées.....	51
4.4	Facteurs de risque	51
4.1	Evènements postérieurs à la clôture	53

Bilan consolidé

	Notes	30/06/2023	31/12/2022
Goodwill	3.2.1	2 104	2 104
Autres immobilisations incorporelles	3.2.2	3 089	2 519
Constructions, installations et équipements	3.2.3	303	363
Droit d'utilisation	3.2.4	783	890
Actifs financiers non courants	3.2.5	694	845
Impôts différés actifs	3.2.6	627	625
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS		7 599	7 346
Créances clients	3.2.7	8 683	8 382
Actifs d'impôts courants	3.2.8	1 267	1 208
Autres actifs courants	3.2.9	578	508
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.2.10	17 339	20 364
TOTAL ACTIFS COURANTS		27 952	30 462
TOTAL ACTIF		35 552	37 808

	Notes	30/06/2023	31/12/2022
Capital social, primes	3.2.11.1	28 692	28 630
Réserves et bénéfices/pertes (-) antérieurs		-7 119	790
Actions propres (-)		-450	-450
Ecart de conversion	3.2.11.2	20	16
Résultat de l'exercice part du groupe		-433	-7 908
TOTAL CAPITAUX PROPRES QUOTE-PART DU GROUPE		20 710	21 078
Intérêts minoritaires		-16	-29
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.2.11	20 693	21 049
Dettes financières à long terme	3.2.12	3 756	2 931
Dettes de location à long terme	3.2.13	467	577
Autres passifs à long terme	3.2.12	83	83
Impôts différés passifs	3.2.6		
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		4 306	3 591
Fournisseurs	3.2.14	3 655	4 738
Emprunts à court terme	3.2.12	2 982	3 842
Dettes de location à court terme	3.2.13	365	374
Dettes d'impôts courantes	3.2.15	2 001	1 924
Autres passifs courants	3.2.16	1 562	2 290
TOTAL PASSIFS COURANTS		10 553	13 168
TOTAL PASSIF		35 552	37 808

Compte de résultat consolidé

	Notes	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Chiffre d'affaires	3.3.1	12 441	27 966	13 265
Autres revenus opérationnels	3.3.2	93	158	175
Capitalisation des actifs incorporels générés en interne	3.3.3	846	2 138	1 090
Frais d'exploitation	3.3.4	-7 354	-18 023	-8 251
Charges de Personnel	3.3.5	-5 808	-16 506	-6 958
Dotations aux amort et provisions	3.3.6	-599	-3 185	-630
Autres charges opérationnelles	3.3.7	-53	-330	-282
PRODUIT/CHARGE OPERATIONNEL (-), avant éléments non courants		-433	-7 782	-1 590
Autres revenus non courants		40	33	3
Autres dépenses non courantes		-14	-3	
PRODUIT/CHARGE OPERATIONNEL (-)		-408	-7 752	-1 597
Coût de financement	3.3.8	-157	-391	-144
Autres produits et charges financiers	3.3.8	121	-78	3
PRODUIT/CHARGE (-) avant impôts, avant éléments financiers non courants		-444	-8 221	-1 738
PRODUIT/CHARGE (-) avant impôts		-444	-8 221	-1 738
Charge d'impôt (-) / produit	3.3.9	-3	250	-2
RESULTAT NET		-446	-7 972	-1 740
Produit/charge (-) de l'année revenant à :				
Au groupe		-433	-7 908	-1 699
Aux minoritaires		-13	-63	-41
Résultat par action en euros				
de base		-0,097	-1,778	-0,382
dilué		-0,089	-1,615	

Résultat global

	Note	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
RESULTAT NET	4.	-446	-7 972	-1 740
Éléments qui ne sont pas reclassables en résultat				
Ecart de conversion	3.2.11.2	4	77	-70
Impôt différés sur éléments non reclassables en résultat		2	-18	-5
Éléments pouvant être reclassés en résultat				
Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres net d'impôt		7	59	-75
RÉSULTAT GLOBAL		-440	-7 912	-1 816
dont part revenant au groupe		-427	-7 912	-1 774
dont part revenant aux minoritaires		-13		-41

Tableau de variation des capitaux propres

	Note	Capital	Réserves consolidées	Actions propres	Ecart de conversion	Impôts différés sur écarts de conversion	Résultat de la période	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES au 01/01/2022		11 665	-673	-450	-58	14	421	10 919	6	10 925
Résultat au 31/12/2022							-7 908	-7 908	-63	-7 972
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres						77	-18	59	-1	59
<i>Total des charges et produits comptabilisés</i>						77	-18	-7 908	-64	-7 913
Affectation du résultat en réserves			421				-421			
Augmentation de capital		16 965	-737					16 228		16 228
Actions propres	3.2.11.4									
Option de vente	3.2.11.5									
Variations de périmètre et divers			-57					-57	29	-27
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2022		28 630	790	-450	20	-4	-7 908	21 079	-29	21 050
Résultat au 30/06/2023							-433	-433	-13	-446
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres	3.2.11				4	2		7	-2	5
<i>Total des charges et produits comptabilisés</i>					4	2	-433	-427	-15	-441
Affectation du résultat en réserves			-7 908				7 908	-0		-0
Paiement fondé sur des actions	3.2.11.6									
Augmentation de capital	3.2.11.1	63			-3			60	27	87
Variations de périmètre et divers	3.2.11.3									
CAPITAUX PROPRES au 30/06/2023		28 692	-7 118	-450	21	-1	-433	20 711	-16	20 695

Exercice 2023

Une conversion de bons de souscription d'actions a eu lieu le 9 mars 2023, ce qui a entraîné une augmentation de capital de 62,7 K€ et la création de 28 000 actions supplémentaires.

Une opération de reconstitution des capitaux propres de INVIBES SWITZERLAND a été réalisée au cours du premier semestre 2023, ce qui a entraîné une augmentation nette des capitaux propres de 24 K€, dont 27 K€ d'intérêts minoritaires.

En conséquence, le capital total s'élevait à 28 692 K€ divisé en 4 476 548 actions à la fin du mois de juin 2023.

La perte de la période 2023 s'élève à -446 K€.

Exercice 2022

Le Groupe a bénéficié d'une augmentation de capital par placement privé de 16 776 K€ début 2022 afin de financer sa croissance future. L'augmentation de capital a été réalisée avec renonciation au droit préférentiel de souscription par un placement privé auprès d'investisseurs européens qualifiés, par le biais d'une procédure de placement accélérée. Au total, 932 000 actions nouvelles ont été émises à un prix unitaire de 18 euros pour un montant brut total de 16 776 K€, soit 21,3 % de l'encours d'Invibes Advertising après l'augmentation de capital. Le prix de souscription des nouvelles actions reflétait une décote de 11,8 % par rapport au cours de clôture de l'action de la Société le 26 janvier 2022. A l'issue de cette opération, le capital social d'Invibes Advertising est porté de 11 664 K€ à 28 440 K€, divisé en 4 367 406 actions d'une valeur nominale de 6,51 euros chacune.

Il y a également eu une conversion de bons de souscription le 1er mars 2022 qui a entraîné une augmentation de capital de 188 K€ et une création de 81 142 actions nouvelles.

En conséquence, le capital total s'élevait à 28 630 K€ divisé en 4 448 548 actions à la fin de l'exercice 2022.

Les dépenses liées à l'augmentation de capital par placement privé s'élèvent à 719 K€ et à 18 K€ pour la conversion des bons de souscription.

Un montant total de 1 837 K€ est comptabilisé en résultat (frais de personnel) en contrepartie des réserves consolidées. Ces opérations de paiement fondées sur des actions correspondent à une rémunération de salarié (cf note 3.2.11.5).

L'achat de participations minoritaires dans les filiales INVIBES ADVERTISING AG et dans INVIBES SWITZERLAND a représenté une diminution des intérêts minoritaires s'élevant à -29 K€ et une augmentation des capitaux propres part groupe s'élevant à 56 K€.

Le résultat net de l'année 2022 s'élève à -7 972 K€.

Tableau de flux de trésorerie

	Note	30/06/2023	30/06/2022
BENEFICE/DEFICIT (-) DE L'EXERCICE		-446	-1 740
Plus et moins values de cession des actifs non courants		1	
+Charge/produit d'impôt	3.3.9	3	2
+Coût de financement	3.3.8	157	144
+Dépréciation et amortissements	3.3.6	599	630
+Reprises de provisions			
+Païement fondé sur des actions	3.2.11.6		
+Autres ajustements sans incidence sur la trésorerie		-53	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		261	-964
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		-2 133	-1 919
Impôts sur les résultats payés	3.3.9	-2	-1
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		-1 874	-2 884
Activités d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations	3.2.2/3.2.3/3.2.5	-1 106	-1 546
Cessions d'immobilisations	3.2.2/3.2.3/3.2.5	263	192
Incidence des variations de périmètre			-55
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		-842	-1 408
Activité de financement			
Augmentation de capital reçue	3.2.11.1	87	16 246
Acquisition d'actions propres			
Augmentation de l'endettement	3.2.12	1 000	213
Remboursement des emprunts	3.2.12	-1 050	-1 003
Remboursement des engagements de location financière	3.2.13	-194	-67
Intérêts payés		-144	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-301	15 389
Variation de trésorerie		-3 018	11 097
Trésorerie d'ouverture		18 951	7 519
Trésorerie de clôture		15 912	18 645
Incidence des variations des cours devises		-21	29
Variation de trésorerie		-3 018	11 097
Détail de la trésorerie de clôture			
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	3.2.10	17 339	21 083
Concours bancaires courants	3.2.12	1 427	2 438

NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

La charge (-)/produit d'impôt s'élève à -3 K€ pour le 1^{er} semestre 2023 contre -2 K€ pour le 1^{er} semestre 2022.

L'amortissement des autres actifs incorporels s'élève à 398 K€ au 30 juin 2023 contre 465 K€ au 30 juin 2022. L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 83 K€ au 30 juin 2023 contre 56 K€ au 30 juin 2022. La dépréciation des actifs du droit d'usage s'élève à 183 K€ au 30 juin 2023 contre 106 K€ au 30 juin 2022. Il y avait eu une augmentation de provision pour risques au 30 juin 2022 de 3 K€ par rapport à une diminution de cette provision de 14 K€ et une diminution de provisions pour créances douteuses de 52 K€ en 2023.

Augmentation/diminution (-) du besoin en fonds de roulement

Les flux de trésorerie sont également impactés par l'augmentation/diminution (-) du fonds de roulement.

Au 30 juin 2022, la variation du fonds de roulement de -1 919 K€ consiste en d'une variation nette des créances et dettes d'exploitation de -1 919 K€.

Au 30 juin 2023, la variation du fonds de roulement de -2 133 K€ consiste en une variation nette des créances et dettes d'exploitation de -2 133 K€.

Flux de Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités d'investissement

Au 30 juin 2023, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 21 K€ et sont principalement liés à des investissements dans des immeubles loués. Les investissements en logiciels s'élèvent à 954 K€ et 17 K€ pour les autres immobilisations incorporelles. Les principaux investissements de l'année correspondent à de nouveaux développements et de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été capitalisés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les investissements en actifs de droit d'usage s'élèvent à 113 K€.

Au 30 juin 2022, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 143 K€ et sont principalement liés à des investissements dans des immeubles loués. Les investissements en logiciels s'élèvent à 1 200 K€. Les principaux investissements de l'année correspondaient à de nouveaux développements et de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été capitalisés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les investissements en actifs de droit d'usage s'élèvent à 217 K€.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement au 30 juin 2023 sont les suivants :

- une conversion de bons de souscription d'actions pour 63 K€,
- une augmentation de capital d'un montant net de 24 K€ pour INVIBES SWITZERLAND,
- la souscription de nouveaux emprunts pour 1 000 K€,
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 1 050 K€,
- le remboursement des engagements de location par application d'IFRS 16 pour un montant de 194 K€,
- d'intérêts payés pour 144 K€.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement au 30 juin 2022 sont les suivants :

- une augmentation de capital d'un montant net de 16 246 K€,

- la souscription de nouveaux emprunts pour 213 K€,
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 1 003 K€,
- le remboursement des engagements de location par application d'IFRS 16 pour un montant de 67 K€.

Trésorerie et équivalents trésorerie

Au 30 juin 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont passés de 7 519 K€ à 18 645 K€. Au 30 juin 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont passés de 18 951 K€ à 15 912 K€.

1 INFORMATIONS GENERALES

1.1 Informations générales, déclaration de conformité aux IFRS et hypothèse de continuité d'exploitation

INVIBES ADVERTISING NV est une société de technologie spécialisée dans la publicité numérique. Les solutions de l'entreprise sont prises en charge par un format intégré au contenu médiatique. Invibes s'inspire de la publicité sur les réseaux sociaux et développe sa propre technologie pour aider les marques à mieux communiquer avec les consommateurs.

La société INVIBES ADVERTISING NV, société mère du groupe (la Société), est une société par action de droit belge, dont le siège social est situé au Reigerstraat 8, 9000 Ghent, Belgique. Son numéro d'entreprise est BE 0836.533.938.

Les comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2023 (y compris les comparatifs) ont été publiés par le Conseil d'administration en date du 20 septembre 2023.

Les actions de INVIBES ADVERTISING NV sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISN BE097299316. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché.

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS), aux normes d'information financière et aux interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'approuvées par l'Union européenne, et les interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB. Ils ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été contestée, en tenant compte :

- La situation au 30 juin 2023 de l'actif net réalisable net et du passif à court terme exigible,
- Prévisions de trésorerie de la Société et de ses filiales pour les 12 mois suivant la clôture.

Le Conseil d'administration, après avoir examiné ces différents éléments, a estimé que la société sera en mesure de satisfaire à ses besoins de trésorerie au moins jusqu'au 31 décembre 2023 et que, par conséquent, les comptes consolidés devraient être établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

Les comptes consolidés sont exprimés en milliers d'euro (K€), sauf mention contraire.

1.2 Normes ou interprétations nouvelles ou révisées

Au cours de l'exercice actuel, la société a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles et révisées publiées qui sont pertinentes pour ses activités et qui sont en vigueur pour la période comptable qui a commencé le 1er janvier

2023, telles que publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et le Comité d'interprétation des normes internationales d'information financière (IFRIC) de l'IASB.

Pour la préparation des états financiers au 30 juin 2023, le groupe a appliqué les règles et interprétations obligatoires applicables à partir du 1er janvier 2023.

- Amendement à l'IAS 1 Présentation des états financiers et IFRS Practice Statement 2 : divulgation des méthodes comptables.
- Amendement à l'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : définition des estimations comptables.
- Amendements à l'IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique.
- IFRS 17 Contrats d'assurance (remplaçant IFRS 4), y compris les amendements à IFRS 17.
- Amendements à l'IFRS 17 Contrats d'assurance : Application initiale de l'IFRS 17 et de l'IFRS 9 - Informations comparatives.

L'application des autres nouvelles normes, interprétations et modifications n'a pas entraîné de changements importants dans les principes d'information financière du groupe.

À la date d'autorisation des présents états financiers consolidés, plusieurs normes nouvelles, mais non encore entrées en vigueur, ainsi que des amendements à des normes existantes et des interprétations ont été publiés par l'IASB et approuvés par l'UE. Aucune de ces normes ou modifications de normes existantes n'a été adoptée par anticipation par le Groupe :

- Amendements à l'IAS 1 Présentation des états financiers : classification des passifs en tant que courants ou non courants - report de la date d'entrée en vigueur.
- Amendements à l'IFRS 16 - Passifs de location en cas de cession-bail
- Amendements à l'IAS 7 et à l'IFRS 7 - Accords de financement des fournisseurs
- Amendements à l'IAS 7 - Tableaux des flux de trésorerie
- IFRS 7 - Instruments financiers : informations à fournir : Accords de financement des fournisseurs

Le groupe n'a pas procédé à une application anticipée des nouvelles normes et modifications des normes et interprétations existantes qui n'ont pas encore été approuvées par l'Union européenne :

- Amendements à l'IAS 12 - Impôts sur le résultat : Réforme fiscale internationale - Modèle de règle du pilier 2

La direction prévoit que toutes les prises de position pertinentes seront adoptées pour la première période commençant à la date d'entrée en vigueur de la prise de position ou après cette date. Les nouvelles normes, modifications et interprétations qui n'ont pas été adoptées dans l'année en cours n'ont pas été divulguées car elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 *Référentiel comptable*

Les comptes consolidés du groupe ont été préparés selon la comptabilité d'engagement et en vertu de la convention sur les coûts historiques. Toute exception à cette convention de coûts historiques sera divulguée dans les bases de mesure ci-dessous.

Les comptes consolidés de la société au 30 juin 2023 comprennent les états financiers d'Invibes Advertising NV, la société mère, et de ses filiales. Le tout constitue le « groupe Invibes ». Les comptes consolidés sont établis avant l'affectation du résultat de la société mère telle que proposée à l'Assemblée générale des actionnaires.

2.2 *Base de consolidation*

Les comptes consolidés du Groupe consolident ceux de la société mère et de l'ensemble de ses filiales au 30 juin 2023. Toutes les filiales clôturent au 31 juin.

Toutes les opérations et soldes entre sociétés du Groupe sont éliminés à la consolidation, y compris les gains et pertes latents sur les opérations entre sociétés du Groupe. Lorsque les pertes latentes sur les ventes d'actifs intragroupe sont contrepassées lors de la consolidation, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue du Groupe. Les montants déclarés dans les états financiers des filiales ont été ajustés si nécessaire pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont comptabilisés à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Le Groupe attribue le résultat global ou la perte totale des filiales entre les propriétaires de la société mère et les participations sans contrôle en fonction de leurs participations respectives.

2.3 *Périmètre du Palier de consolidation*

Conformément à la norme IFRS 10, les filiales sont toutes des entités contrôlées. Le contrôle, quel que soit le niveau d'intérêt détenu dans une entité, est la résultante des trois composantes suivantes : la détention du pouvoir de diriger les activités clés (activités opérationnelles et financières), l'exposition ou le droit aux rendements variables associés à la participation, et la capacité d'exercer ce pouvoir de manière à influencer sur ces rendements. Seuls les droits substantiels, tels que conférés par les pactes d'actionnaires, qui peuvent être exercés lorsque les décisions sur les activités clés doivent être prises et qui ne sont pas purement protecteurs, sont pris en compte pour la détermination du pouvoir. Les états financiers des filiales sont inclus dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les coentreprises sont des partenariats dans lesquelles le Groupe Invibes et les autres parties engagées exercent un contrôle conjoint, contractuellement convenu, sur l'entité et ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable : le groupe Invibes a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois exercer un contrôle conjoint ou un contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation supérieure ou égale à 20 %.

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- L'intégration globale pour les sociétés filiales dans lesquelles le groupe Invibes exerce le contrôle. Au sein des capitaux propres consolidés, la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales intégrées est présentée sous une ligne spécifique, tout comme au compte de résultat et dans l'état du résultat global.
- La mise en équivalence pour les coentreprises et les entreprises associées. Cette méthode consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la quote-part de capitaux propres correspondant au pourcentage détenu par le Groupe Invibes. Si la quote-part du Groupe Invibes dans les pertes d'une entité mise en équivalence est supérieure à sa participation dans celle-ci, alors la quote-part du Groupe Invibes est ramenée à zéro. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision si le Groupe Invibes a une obligation légale ou implicite à ce titre.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale et mises en équivalence est présentée ci-dessous.

Périmètre du palier de consolidation				
Nom	Siège	N° identification	% d'intérêt	Méthode
<i>Société mère :</i>				
INVIBES ADVERTISING NV	REIGERSTRAAT 8, 9000 GHENT	BE0836533938		Société mère
<i>Sociétés filiales</i>				
INVIBES SERVICES SRL	Str. Grigore Cobălcescu 46, Camera 7, Etaj 2, Sector 1, 010196 BUCHAREST	RO30562825	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING SAS	24 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS	FR5374500140	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING INC	1177 Avenue of the Americas, 7th Floor New York. NY 10036	6020943	100,00%	IG
INVIBES SPAIN SL	Paseo de la Castellana 137, 4ª planta, 28046 MADRID	B37563434	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING AG	Steuerberatungsgesellschaft Theaterstraße 45, 80333 MÜNCHEN	DE320810302	99,12%	IG
INVIBES SWITZERLAND AG	Langstrasse 11, 8004 ZÜRICH	CHE-302.303.944	98,40%	IG
INVIBES FINANCE SA	Place de Paris 2314 Luxembourg	B42153	100,00%	IG
ML2GROW	REIGERSTRAAT 8, 9000 GHENT	676644086	62,33%	IG
INVIBES ITALY SRL	MILANO VIA GIOSUE CARDUCCI 31 CAP 20123	IT10919160969	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING UK LTD	5 Underwood Street, N1 7LY LONDON	GB 330 1273 54	100,00%	IG
INVIBES BENELUX BV	Prins Boudewijnlaan 5 Boite 10 2550 KONTICH	BE0747.591.173	100,00%	IG
INVIBES NETHERLANDS BV	KNSM-iaan 171 1019LC AMSTERDAM	NL861951438801	100,00%	IG
INVIBES SAAS OÜ	Sopruse pst 145, Kristiine district Harju county, 13417 TALINN	EE 102307368	100,00%	IG
INVIBES NORDICS AB	c/o Leinonen, Sankt Eriksgatan 63B, 112 34, STOCKHOLM	559314-9254	100,00%	IG
INVIBES NORWAY AS	Arbins Gate 4, 0253 OSLO	928094251	100,00%	IG
INVIBES DENMARK APS	c/o Baker Tilly Revisionspartnerselsk., Poul Bundgaards Vej 1, 1, 2500 VALBY	42726745	100,00%	IG
INVIBES TURKEY	MECIDIYEÖY MAH. BÜYÜKDERE CAD. IBRAHIM POLAT HOLDING BLOK NO: 87İç KAPI NO:5 SISLI - ISTANBUL	4651257218	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING FZ-LLC	SEO100 BLDG 08-CO Work, DUBAI MEDIA CITY	100559210800003	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING SOUTH AFRICA (PTY) LTD	10 Buffalo Road, Gallo Manor Sandton, 2196 GAUTENG	4690300811	100,00%	IG
INVIBES POLAND	Ul. Przyokopowa 33, 01-208 WARSAW	PL 5272966038	100,00%	IG
INVIBES CENTRAL EUROPE	Ovocny trh 1096/8, stare Mesto, 11000 PRAHA	1421676	100,00%	IG
ADSPARK	Steuerberatungsgesellschaft Theaterstraße 45, 80333 MÜNCHEN	HRB 273516	100,00%	IG
INVIBES BUCHAREST	Str. Grigore Cobălcescu 46, Camera 7, Etaj 2, Sector 1, 010196 BUCHAREST		100,00%	IG

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre clôturent leur exercice comptable annuel le 31 décembre.

Le Groupe ne détient pas d'entité non consolidée.

2.3.1 Entrée dans le périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu d'entrée dans le périmètre de consolidation durant le 1^{er} semestre 2023.

2.3.2 Sortie du périmètre de consolidation

Il n'y a pas de société sortie du périmètre durant le 1^{er} semestre 2023.

2.4 Conversion des comptes et opérations libellés en monnaie étrangère

2.4.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales situées en dehors de la zone euro sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres jusqu'à la date de cession de ces filiales.

2.4.2 Conversion des transactions libellées en devises étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en gain ou perte de change dans le compte de résultat pour les transactions liées à l'activité.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est la monnaie locale.

2.4.3 Cours de conversion utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Cours Euro contre devise	AED	CHF	CZK	DKK	GBP	NOK
<i>Taux de clôture</i>						
Cours au 31 décembre 2021	4,1763	1,0331	24,7390	7,4364	0,8403	9,9888
Cours au 31 décembre 2022	3,9299	0,9847	24,1160	7,4365	0,8869	10,5138
Cours au 30 juin 2023	3,8496	0,9960	24,7390	7,4392	0,8582	10,3485
<i>Taux moyen</i>						
Cours moyen du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021	4,3333	1,0799		7,4368	0,8584	10,1639
Cours moyen du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022	3,8665	1,0017	24,5378	7,4396	0,8548	10,1122
Cours moyen du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023	3,9928	0,9762	24,6318	7,4400	0,8435	9,9730
Cours Euro contre devise	PLN	RON	SEK	TRY	USD	ZAR
<i>Taux de clôture</i>						
Cours au 31 décembre 2021	4,5969	4,9490	10,2503	15,2335	1,1326	18,0625
Cours au 31 décembre 2022	4,6808	4,9495	11,1218	19,9649	1,0666	18,0986
Cours au 30 juin 2023	4,6904	4,9464	10,7300	17,3220	1,0387	17,0143
<i>Taux moyen</i>						
Cours moyen du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021		4,9251	10,1562	10,8104	1,1816	17,5922
Cours moyen du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022	4,6868	4,9340	10,6571	17,4566	1,0500	17,2127
Cours moyen du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023	4,6454	4,9462	10,4916	16,1441	1,0840	16,8631

2.5 Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée :

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le groupe utilise la méthode du goodwill complet qui est la différence entre d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation ; l'acquisition ultérieure d'intérêts non contrôlés ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable du goodwill peut avoir été dépréciée. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie concernée aux fins du test de dépréciation.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

2.6.1 Logiciels développés en interne

Les dépenses relatives à la phase de recherche des projets de développement de nouveaux logiciels personnalisés pour les systèmes informatiques et de télécommunications sont comptabilisées comme une dépense. Les coûts directement attribuables à la phase de développement d'un projet sont reconnus comme des actifs incorporels, à partir du moment où ils répondent à toutes les exigences de comptabilisation suivantes :

- les coûts de développement peuvent être mesurés de manière fiable,
- le projet est techniquement et commercialement réalisable,
- le Groupe a l'intention et dispose de ressources suffisantes pour mener à bien le projet,
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre le logiciel, et
- le logiciel générera probablement des avantages économiques futurs.

Les coûts de développement qui ne répondent pas à ces critères de capitalisation sont comptabilisés en charges tels qu'ils ont été engagés. Les coûts directement attribuables comprennent les coûts des employés engagés pour le développement de logiciels, ainsi qu'une partie des frais généraux et des coûts d'emprunt.

2.6.2 Logiciels et autres actifs incorporels acquis

Ces actifs incorporels acquis par le Groupe Invibes sont comptabilisés au coût d'acquisition.

2.6.3 Mesure subséquente

Tous les actifs incorporels à durée de vie limitée, y compris les logiciels développés en interne, sont comptabilisés à l'aide du modèle de coûts selon lequel les coûts capitalisés sont amortis sur une base linéaire sur leur durée de vie d'utilisation estimative. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilisation sont examinées à chaque date de clôture. Les durées de vie d'utilisation suivantes sont appliquées :

- Logiciels : 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 5 ans

À chaque clôture, le groupe vérifie s'il existe des indices de dépréciation d'actifs. S'il existe un tel indice, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur. Le montant recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et de sa valeur d'utilisation. La valeur d'utilisation est la valeur actualisée nette de tout flux de trésorerie résultant de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Pour un actif auquel aucun flux de trésorerie ne peut être directement attribué, le montant recouvrable est calculé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à la valeur comptable, cette dernière est réduite à la valeur recouvrable. La dépréciation est comptabilisée directement en résultat. Si une dépréciation précédemment enregistrée n'est plus justifiée, la dépréciation est reprise.

Lorsqu'une immobilisation incorporelle est cédée, le gain ou la perte de cession est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation et est comptabilisé au compte de résultat en autres charges opérationnelles.

2.7 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition ou au coût de fabrication, y compris les coûts directement imputables à la mise en place des actifs et les conditions nécessaires pour qu'ils puissent fonctionner de la manière prévue par la direction du groupe Invibes. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont enregistrées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et, par conséquent, leur durée d'amortissement est significativement différente. L'amortissement est comptabilisé sur une base linéaire pour réduire le coût moins la valeur résiduelle estimée. Les durées d'utilisation suivantes sont appliquées :

Nature	Durée d'amortissement
Matériels	5 ans
Autres immobilisations corporelles	2 à 5 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

À chaque clôture, le groupe vérifie s'il existe des indices de dépréciation d'actifs. S'il existe un tel indice, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer le montant de la perte de valeur. Le montant recouvrable d'un actif est le plus élevé entre son prix de vente net et sa valeur d'utilisation. La valeur d'utilisation est la valeur actualisée

nette de tout flux de trésorerie résultant de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Pour un actif auquel aucun flux de trésorerie ne peut être directement attribué, le montant recouvrable est calculé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à la valeur comptable, cette dernière est réduite à la valeur recouvrable. La dépréciation est comptabilisée directement en résultat. Si une dépréciation précédemment enregistrée n'est plus justifiée, la dépréciation est reprise.

Les gains ou pertes résultant de la cession de biens, d'installations et d'équipements sont déterminés comme étant la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés en résultat en autres charges opérationnelles.

2.8 Contrats de location

À la date d'entrée en vigueur du bail, le groupe Invibes comptabilise dans ses états consolidés un actif faisant l'objet d'un droit d'utilisation et un passif découlant d'un bail. L'actif du droit d'utilisation est mesuré au coût, qui se compose de l'évaluation initiale du passif de location, des coûts directs initiaux engagés par le Groupe, d'une estimation des coûts de démantèlement et de retrait de l'actif à la fin du contrat de location, et tout paiement de location effectué avant la date d'entrée en vigueur du bail (déduction faite des incitatifs reçus).

Le Groupe Invibes amortit l'actif du droit d'utilisation sur une base linéaire à partir de la date de début du bail jusqu'à la date la plus rapprochée de la fin de la vie utile de l'actif du droit d'utilisation ou de la fin de la durée du bail. Le Groupe évalue également l'actif lorsque des indices de dépréciation existent.

2.9 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les dépôts de garantie et les titres, les créances liées aux participations non consolidées et les autres créances. Ils sont évalués à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur est inférieure à leur valeur probable de réalisation, une dépréciation est enregistrée.

2.10 Créances clients

Les créances clients comprennent les facturations relatives aux contrats de prestations de services selon le principe suivant :

Les créances facturées sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

Le groupe conclut des contrats d'affacturage avec des sociétés d'affacturage, ce qui entraîne la vente récurrente d'une partie du portefeuille de créances commerciales au factor.

Le dispositif d'affacturage de la dette entraîne une décomptabilisation s'il est qualifié comme un transfert conformément à la norme IFRS 9 et si le groupe transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier (compte débiteur). Un transfert est un transfert admissible si :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés ; ou
- les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont conservés mais la société assume une obligation de les payer au factor selon les conditions de la norme IFRS 9 étant dans la mesure où il n'y a aucune obligation de payer des montants au factor à moins de recevoir les flux de trésorerie des clients, le Groupe ne peut pas vendre ou donner en gage les créances à un tiers et la société doit remettre les flux de trésorerie qu'elle recueille sans délai important.

2.11 Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont principalement constitués de créances diverses. Les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

2.13 Capitaux propres, réserves et dividendes

Le capital social représente la valeur nominale des actions qui ont été émises. Les primes d'émissions comprennent toute prime reçue à l'émission du capital social. Tous les frais de transactions liés à l'émission d'actions sont déduits de la prime d'émission, nets de tout avantage fiscal y afférent.

Les autres composantes des capitaux propres sont les suivantes :

- Réserves et bénéfices/pertes antérieurs (-) – comprend tous les bénéfices non répartis de l'exercice en cours et de l'exercice précédent.
- Actions propres (-) – comprend la valeur de l'option d'achat que le groupe Invibes détient sur ses propres actions.
- Ecart de conversion – comprend les écarts de conversion résultant de la conversion en EURO des états financiers des entités étrangères du Groupe.

Les distributions de dividendes versées aux actionnaires sont incluses en autres passifs courants lorsque les dividendes ont été approuvés par une assemblée générale avant la date de déclaration.

Les réserves consolidées comprennent tous les bénéfices non distribués de l'exercice en cours et des exercices précédents et la rémunération des employés fondée sur des actions (voir la note 3.2.11.5).

2.14 Dettes financières

Les dettes financières comprennent les prêts, les autres éléments de financement et les découverts bancaires.

Les prêts et les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, plus ou moins les coûts de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre la contrepartie reçue (nette des frais de transaction) et la valeur de rachat est constatée en résultat sur la période du prêt (méthode du taux d'intérêt effectif).

2.15 Instruments dérivés

Sauf indication contraire dans le rapport annuel, la direction considère que les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspondent à leur juste valeur.

Le groupe n'a pas souscrit d'instruments de couverture.

Voir également la note 3.2.11.4 relative aux call actions propres.

2.16 Dettes sur contrats de location

A la date d'entrée en vigueur, le Groupe évalue les dettes des contrats de location à la valeur actualisée des loyers impayés à cette date, actualisé à l'aide du taux d'emprunt différentiel du Groupe car les contrats de location sont négociés avec des tiers, il n'est pas possible de déterminer le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location. Le taux d'emprunt différentiel est le taux estimé que le groupe Invibes devrait payer pour emprunter le même montant sur une durée similaire, et avec une garantie similaire pour obtenir un actif de valeur équivalente. Ce taux est ajusté si l'entité preneuse a un profil de risque différent de celui du groupe Invibes.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit par les paiements de location qui sont répartis entre les remboursements du principal et les coûts de financement. Le coût financier est le montant qui produit un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif de location.

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser un passif locatif pour les baux à court terme (baux d'une durée prévue de 12 mois ou moins) ou pour les baux d'actifs de faible valeur. Les paiements effectués en vertu de ces baux sont passés en charges sur une base linéaire. De plus, certains paiements variables de location ne peuvent pas être comptabilisés comme passifs de location et sont passés en charges.

Afin de répondre aux besoins opérationnels, en particulier à ce qui a trait à la demande de locaux à bureaux, le Groupe entamera des négociations avec les propriétaires en vue d'augmenter ou de réduire la surface de bureaux ou de renégocier les montants payables en vertu des baux respectifs. Dans certains cas, le Groupe est en mesure d'augmenter la capacité de bureau en prenant des étages supplémentaires disponibles et s'engage donc avec le propriétaire à payer un montant qui est proportionnel au prix pratiqué de manière autonome pour refléter les modalités particulières du contrat. Dans ces situations, l'accord contractuel est traité comme un nouveau bail et comptabilisé en conséquence.

Dans d'autres cas, le Groupe est en mesure de négocier une modification à un bail, comme la réduction de la surface de bureaux louée, la réduction de la durée du bail ou la réduction du montant total payable en vertu du bail, qui ne faisaient pas partie des termes et conditions initiales du bail. Dans ces situations, le Groupe ne tient pas compte des changements comme s'il y avait un nouveau bail. Au lieu de cela, les paiements contractuels révisés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation révisé à la date à laquelle le bail est effectivement modifié. Pour les raisons expliquées ci-dessus, le taux d'actualisation utilisé est le taux d'emprunt différentiel du Groupe déterminé à la date de modification, le taux implicite dans le bail n'étant pas facilement déterminable.

2.17 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque :

- (a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- (b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- (c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe Invibes ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe Invibes assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe Invibes doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe Invibes, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe et ne sont pas comptabilisés.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

2.18 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont évaluées à leur valeur nominale.

2.19 Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.20 Engagements de retraite

Le Groupe n'a que des contrats à cotisations déterminées concernant les engagements de retraite. Aucun contrat à prestations déterminées n'est en place.

Les contributions aux plans à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de l'exercice auquel elles sont liées. Pour toutes les contributions déjà versées avant la fin de la période de déclaration, qui sont supérieures à la contribution à payer pour les services, l'excédent est comptabilisé comme un actif sous les charges payées d'avance et les charges à payer. Si les cotisations à un plan à cotisations définies ne sont pas entièrement exigibles dans les 12 mois suivant la fin de la période au cours de laquelle les employés fournissent les services connexes, elles sont actualisées à leur valeur actuelle.

2.21 Paiement fondé sur des actions

Le Groupe gère des plans de rémunération en actions pour ses salariés. Aucun des plans du Groupe n'est réglé en espèces.

Tous les biens et services reçus en échange d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur.

Lorsque les employés sont récompensés par des paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services des employés est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres accordés. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution et exclut l'impact des conditions d'acquisition hors marché.

Toute rémunération basée sur les actions est finalement comptabilisée comme une charge en résultat avec un crédit correspondant aux réserves consolidées. Si des périodes d'acquisition ou d'autres conditions d'acquisition s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition, en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options d'achat d'actions devant être acquises.

Les conditions d'acquisition hors marché sont incluses dans les hypothèses concernant le nombre d'options qui devraient pouvoir être exercées. Les estimations sont révisées par la suite s'il y a une indication que le nombre

d'options d'achat d'actions prévu diffère des estimations précédentes. Tout ajustement de la rémunération cumulative basée sur les actions résultant d'une révision est comptabilisé sur la période en cours.

Le nombre d'options acquises finalement exercées par les porteurs n'a aucune incidence sur la charge enregistrée au cours d'une période.

Lors de l'exercice des options d'achat d'actions, le produit reçu, déduction faite des coûts de transaction directement imputables, est affecté au capital.

2.22 Revenus

L'activité du groupe Invibes est la fourniture de services de publicité numérique via la plate-forme Invibes, il existe différentes unités de facturation toutes basées sur la livraison de certains KPI.

Pour déterminer s'il y a lieu de comptabiliser les revenus, le Groupe Invibes suit le processus suivant :

- Identifier le contrat avec le client,
- Identifier les obligations de performance,
- Détermination du prix de transaction,
- Allocation du prix de transaction aux obligations de performance,
- Comptabilisation des revenus lorsque les obligations de rendement sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé soit à un moment où le Groupe remplit ses obligations d'exécution en transférant les services promis à ses clients.

Les revenus sont constatés lors de la livraison des unités facturables. Ils sont être mesurés de manière fiable à partir des données de la plateforme Invibes.

2.23 Coût de financement et autres produits et charges financiers

Le coût de financement comprend les intérêts sur emprunt.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

2.24 Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement autres éléments du résultat global, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

2.24.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'imposition utilisé par les sociétés du groupe est conforme au taux d'imposition local sur les différents marchés.

2.24.2 Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

2.25 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le bénéfice de base et dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Les actions propres ne sont pas considérées en circulation et sont donc déduites du nombre d'actions en circulation.

Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les instruments convertibles.

2.26 Détermination des estimations et jugements comptables

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, la direction émet des jugements et utilise des estimations et hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les comptes consolidés, ainsi que dans les annexes.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont constamment établies et examinées en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs jugés raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent donc de base à la pratique du jugement nécessaire à la détermination de la valeur comptable des actifs et des passifs, qui ne peut être obtenue d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements portés par la direction dans l'application des méthodes comptables du groupe Invibes qui ont le plus d'effet sur ces comptes consolidés sont les suivants :

- Capitalisation des actifs incorporels développés en interne :
Il faut faire preuve de jugement pour distinguer la phase de recherche et de développement d'un logiciel et déterminer si les exigences en matière de reconnaissance de la capitalisation des coûts de développement sont respectées. Après la capitalisation, la direction détermine si les exigences de comptabilisation continuent d'être satisfaites et s'il existe des indices indiquant que les coûts capitalisés peuvent être dépréciés.
- Comptabilisation des actifs d'impôts différés :
La mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être comptabilisés est fondée sur une évaluation de la probabilité que des revenus futurs imposables seront disponibles, sur lesquels les différences temporaires déductibles et les reports de pertes fiscales pourront être utilisés. De plus, il faut faire preuve de

jugement pour évaluer l'incidence de toute limite ou incertitude juridique ou économique dans diverses juridictions.

Des renseignements sur les estimations et les hypothèses qui peuvent avoir l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses sont fournis ci-dessous. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents.

- **Dépréciation des actifs non financiers et du goodwill**

Pour évaluer la dépréciation, la direction estime le montant recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude liée à l'estimation se rapporte aux hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et la détermination d'un taux d'actualisation approprié. En 2022 et 2023, le groupe Invibes n'a enregistré aucune perte de valeur.

- **Durée d'utilisation et valeurs résiduelles des actifs amortissables**

La direction examine son estimation de la durée d'utilisation et de la valeur résiduelle des actifs amortissables à chaque clôture, en fonction de la durée d'utilité prévue des actifs.

- **Contrats de location – détermination du taux d'actualisation approprié pour mesurer le passif de location**

Comme indiqué ci-dessus, le Groupe conclut des contrats de location avec des tiers propriétaires et, par conséquent, le taux implicite du bail n'est pas facilement déterminable. Par conséquent, le Groupe utilise son taux d'emprunt différentiel comme taux d'actualisation pour déterminer ses engagements de location à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. Le taux d'emprunt différentiel est le taux d'intérêt que le Groupe devrait payer pour emprunter à des conditions similaires, ce qui nécessite des estimations lorsqu'aucun taux observable n'est disponible.

Le Groupe consulte ses principaux banquiers pour déterminer le taux d'intérêt qu'ils s'attendent à devoir facturer au Groupe pour emprunter de l'argent afin d'acheter un actif similaire à celui qui est loué. Ces taux sont, le cas échéant, ajustés pour refléter la solvabilité de l'entité qui conclut le contrat de location et l'état spécifique de l'actif loué sous-jacent. Le taux d'emprunt différentiel estimé est supérieur à celui de la société mère pour les contrats de location conclus par ses filiales.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux méthodes d'estimation au cours de la période.

3 NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.1 Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel dispose de données chiffrées par entité juridique. Les entités juridiques réalisent des prestations dans les domaines du support publicitaire numérique.

A chaque typologie de prestation ne correspond pas une typologie de clientèle. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de prestation.

De fait l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe par le principal décideur opérationnel s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelque soient les entités juridiques.

Le Groupe considère donc agir sur un seul secteur celui du domaine des supports publicitaires numériques.

Indicateurs de performance par marché

Le groupe n'a qu'un seul produit significatif et donc un seul segment. Les indicateurs clés de performance sont les suivants :

En €	MARCHES ETABLIS *	MARCHES EMERGENT S **	START UPS***	GRUPE CENTRAL	CONSOLIDE
Chiffre d'affaires	8 331 994	3 584 112	524 473	0	12 440 579
Achats et charges externes	3 882 891	1 830 911	459 390	1 002 268	7 175 462
Frais de personnel	1 872 058	1 643 517	452 788	1 839 803	5 808 166
EBITDA	2 542 928	133 380	-391 751	-2 093 576	190 981
%	31%	4%	-75%		2%
Résultat net	83 495	-1 179 185	-596 182	1 245 595	-446 277

Les marchés établis sont les marchés qui sont déjà bien connus sur leur marché.

Les marchés émergents sont des marchés qui voient une traction initiale dans leur marché.

Les start-up sont des marchés qui ont été récemment fondés et n'ont pas encore de traction sur leur marché.

Le groupe central comprend toutes les activités de soutien (finances, services juridiques, acquisition de talents, soutien aux ventes, etc.).

Les achats comprennent la somme des charges d'exploitation, des autres produits d'exploitation et des autres charges d'exploitation.

L'EBITDA est calculé comme suit : Chiffre d'affaires moins achats (y compris les actifs incorporels générés en interne, autres revenus opérationnels et autres charges opérationnels) et dépenses de personnel.

Les actifs non courants du Groupe (autres que les instruments financiers, les titres mis en équivalence, les impôts différés actifs et les actifs postérieurs à l'emploi et les immobilisations financières à long terme) sont localisés dans les régions géographiques suivantes :

En €	Marchés établis	Marchés émergents	Start ups	Groupe central	Consolidé
Actifs non courants	255 045	70 030	20 345	3 828 903	4 174 324

Les actifs non courants sont répartis en fonction de leur emplacement physique.

3.2 Notes sur le bilan consolidé

3.2.1 Goodwill

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
<i>Valeur brute à l'ouverture 2022</i>	1 932	65	102		2 100
Variations de périmètre				4	4
Valeur brute à la clôture 2022	1 932	65	102	4	2 104

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
<i>Pertes de valeur à l'ouverture 2022</i>					
<i>Pertes de valeur à la clôture 2022</i>					

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
<i>Valeur nette à l'ouverture 2022</i>	1 932	65	102		2 100
Variations de périmètre				4	4
Valeur nette à la clôture 2022	1 932	65	102	4	2 104

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
<i>Valeur brute à l'ouverture 2023</i>	1 932	65	102	4	2 104
Valeur brute à la clôture 2023	1 932	65	102	4	2 104

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
<i>Pertes de valeur à l'ouverture 2023</i>					
<i>Pertes de valeur à la clôture 2023</i>					

	Suisse	Espagne	Belgique	Pologne	TOTAL
<i>Valeur nette à l'ouverture 2023</i>	1 932	65	102	4	2 104
Valeur nette à la clôture 2023	1 932	65	102	4	2 104

Conformément à la norme IFRS 8, la majorité du goodwill d'un montant de 1 932 K€ peut être attribuée à l'unité génératrice de trésorerie Suisse. Le goodwill attribuable aux autres unités génératrices de trésorerie n'est pas significatif.

La valeur recouvrable de ces actifs testée basée sur une combinaison de la méthode des DCF (80 % de la valeur) et de l'EBITDA (20% de la valeur) s'élève à 12 727 K€ d'euros au 31 décembre 2022.

Les hypothèses clés de la direction incluent :

- les calculs utilisent les projections des futurs flux de trésorerie disponibles pour les 5 prochains exercices, combinées avec un taux de croissance annuel continu (croissance terminale) de 1% ;
- une croissance continue en ligne avec les attentes du groupe ;

- une diminution du coût des biens vendus et des frais généraux grâce à l'effet d'échelle ;
- les investissements de remplacement.

Les projections utilisées dans la méthode DCF et le calcul de l'EBITDA sont basées sur l'expérience passée et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

La méthode de l'EBITDA est basée sur l'EBITDA prévu en 2023 et utilise un multiple de 10,8.

La direction du Groupe estime qu'il s'agit de la meilleure donnée disponible pour prévoir ces marchés. Les projections de flux de trésorerie reflètent des marges bénéficiaires stables réalisées immédiatement avant la période budgétaire la plus récente. Aucune amélioration attendue de l'efficacité n'a été prise en compte et les prix et les salaires reflètent les prévisions d'inflation publiquement disponibles pour l'industrie.

Les flux prévisionnels de trésorerie sont calculés à partir des business plans consolidés de chaque UGT couvrant 5 exercices (hors l'exercice en cours). Les business plans précédemment mentionnés sont réalisés selon les mêmes principes que ceux appliqués au processus budgétaire, c'est-à-dire établis sur la base de la meilleure connaissance possible des opérationnels de l'expérience passée, des évolutions des marchés et des techniques, et font l'objet d'une revue par la direction du Groupe pour en assurer la cohérence avec la stratégie suivie et la politique d'investissement en découlant ;

- une valeur terminale est déterminée sur la sixième année, extrapolant le flux de l'année 5 sur la base d'un taux de croissance à l'infini. Sur le périmètre Europe le taux de croissance à l'infini retenu est de 1 % au 31 décembre 2022 ;
- le taux d'actualisation est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Ce taux reflète les appréciations actuelles du marché sur le coût moyen du capital. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt à des flux de trésorerie hors effet impôt conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Il s'élève à 9,76 % au 31 décembre 2022.

Le taux de croissance à l'infini est l'hypothèse la plus sensible concernant l'évaluation des tests de dépréciations. Une baisse de 0.5 point de base du taux de croissance à l'infini aurait pour effet de minorer la juste valeur des flux de trésorerie de l'UGT de 405 K€. Une hausse de 1 point de base du WACC aurait pour effet de minorer la juste valeur des flux de trésorerie de l'UGT de 602 K€. Dans ces deux cas, cela ne conduirait pas à constater de perte de valeur.

3.2.2 Autres immobilisations incorporelles

	Logiciels	Autres	Total
Valeur brute au 1 janvier 2023	6 569	87	6 655
Acquisitions	954	17	971
Valeur brute au 30 juin 2023	7 523	103	7 626

	Logiciels	Autres	Total
Amortissements au 1 janvier 2023	4 109	27	4 136
Amortissements	327	74	401
Amortissements au 30 juin 2023	4 436	101	4 537

Valeur Nette Comptable au 30 juin 2023	3 086	3	3 089
-----------------------------------------------	--------------	----------	--------------

	Logiciels	Autres	Total
Valeur brute au 1 janvier 2022	5 881	48	5 929
Acquisitions	2 374	39	2 412
Sorties	-1 686		-1 686
Valeur brute au 31 décembre 2022	6 569	87	6 655

	Logiciels	Autres	Total
Amortissements au 1 janvier 2022	3 189	11	3 200
Amortissements	2 606	16	2 622
Diminutions/reprises	-1 686		-1 686
Amortissements au 31 décembre 2022	4 109	27	4 136

Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2022	2 460	60	2 519
---------------------------------------------------	--------------	-----------	--------------

Les principaux investissements de l'année 2022 orrespondent des améliorations et de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été activés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les dépréciations de l'exercice 2022 s'élèvent à 2 622 K€.

Certaines de ces améliorations ayant rendu obsolètes certains des anciens actifs de la plateforme Invibes, ceux-ci ont été mis au rebut à hauteur de 1 686 K€ en 2022.

Les principaux investissements de l'année 2023 correspondent des améliorations et de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été activés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les dépréciations de l'exercice 2023 s'élèvent à 401 K€.

Les investissements dans la plateforme Invibes en 2022 se composent principalement de :

Ad delivery

La capacité d'identifier l'utilisateur et de filtrer le bon public cible est un élément essentiel de la plateforme. Plusieurs nouvelles fonctionnalités ont été lancées pour étendre et soutenir cela, y compris des filtres pour FAI et la marque de l'appareil, plafonnement au niveau de l'utilisateur, identification de l'utilisateur dans le header bidding, soutien du header bidding, sur les annonces natives... Des efforts continus ont été déployés pour améliorer la logique de base de la plateforme en matière de rendement et de capacités.

Notre internationalisation accrue a été appuyée par des optimisations d'algorithmes propres à des fuseaux horaires pour la distribution des campagnes dans l'ensemble des régions.

Extensions de facturation et innovation

En ce qui concerne les types de facturation novateurs, la plateforme a été élargie pour soutenir les engagements sur le temps consacré à la page de renvoi de l'annonceur et les optimisations connexes afin de mieux identifier le bon public cible.

Data cloud

Dans le cadre de l'évolution d'Invibes Data Cloud, de multiples fonctionnalités ont été ajoutées à la plateforme, l'unification des segments de données entre plusieurs partenaires de données, l'extension du renforcement et de la hiérarchisation des segments de données, des rapports sur les publics de la campagne ainsi que des extensions de système pour soutenir la croissance future des utilisateurs. L'extension des fonctionnalités d'Invibes Analytics a permis d'obtenir des informations sur les utilisateurs courants d'Invibes Data Cloud et des sites Web de l'annonceur, en prenant en charge les multiples systèmes de gestion des consentements des annonceurs.

Groupe - Intelligence de données / Laboratoire de données

En nous appuyant sur l'écosystème unique d'Invibes, nous avons créé le premier de nombreux ciblages de données intelligents, basés sur l'activité comportementale et contextuelle du réseau, permettant de créer une valeur ajoutée unique pour les annonceurs qui recherchent un ciblage ponctuel des utilisateurs. Les travaux préparatoires ont été effectués en 2022, et les premiers résultats commerciaux ont été disponibles au cours du deuxième semestre de l'année.

Recherche sur les produits

Plus de douze nouveaux formats ont été publiés en 2022, des formats de communication de type messagerie instantanée aux formats graphiques accrocheurs et un format de sondage post-affichage dans lequel l'utilisateur reciblé est invité à répondre à quelques questions concernant la marque avec des rapports complets au niveau de la campagne. Un autre fait notable est la création d'un format qui affiche en temps réel la notation en direct des jeux sportifs tels que le football, le handball, le baseball. Par exemple, la FIFA World Cup est une application, et la configuration est basée sur une intégration d'API entièrement redondante avec des systèmes de repli pour assurer que le jeu en direct est toujours mis à jour en quelques secondes.

Le label Invibes Carbon-Neutral a été développé sur la plateforme soutenant la publicité numérique durable. Les développements permettant le calcul des émissions de CO2 des campagnes sont à sa base.

Les investissements dans la plateforme Invibes sur le 1^{er} semestre 2023 se composent principalement de :

Ad delivery

Des mises à jour ont été publiées pour répondre aux nouvelles exigences du TCF. La fonction LiveScore prend désormais en charge des sports supplémentaires tels que les compétitions de rugby, de football et de tennis.

Des robots d'exploration d'articles de pages supplémentaires ont été créés afin de prendre en charge davantage d'inventaires pour lesquels l'article de la page est connu, ce qui est utilisé pour des raisons de sécurité de la marque, où de nouveaux filtres granulaires ont été créés au niveau de la campagne.

Extensions et innovations en matière de facturation

La plateforme IOP prend désormais en charge la mise en place et la gestion de campagnes inter-marchés.

De nouveaux rapports complets pour les campagnes finales ont été développés et mis en œuvre.

Nuage de données

Les nouveaux Invibes Analytics sont des outils Invibes uniques à mettre en œuvre sur le site web de l'annonceur afin de collecter des événements/statistiques suivant de multiples modes légaux/consentement.

Invibes Data Clean Room a été créé : une application où les annonceurs peuvent hacher les données des utilisateurs ainsi que télécharger des données précédemment hachées avec un suivi complet de l'utilisation.

Groupe - Data Intelligence / Data Lab

Plusieurs nouveaux segments intelligents ont été créés, tels que les utilisateurs malvoyants, les extensions de voyageurs, la création de segments de données de première partie.

Recherche sur les produits

Dix nouveaux formats ont été créés et lancés dans de multiples déclinaisons : Invibes Survey, AirTicket, Poll, LiveScore version pour Rugby, Football, Tennis, Fonctionnalités de partage telles que l'ajout au calendrier avec prise en charge de plusieurs formats.

3.2.3 Immobilisations corporelles

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Valeur brute au 1 janvier 2023	44	168	422	634
Acquisitions		0	21	21
Sorties		-2	-24	-26
Ecart de conversion		-0	0	-0
Valeur brute au 30 juin 2023	44	165	419	628

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Amortissements au 1 janvier 2023	16	60	195	271
Amortissements	6	28	45	80
Diminutions		-2	-23	-25
Ecart de conversion	-0	-1	1	-0
Amortissements au 30 juin 2023	22	86	218	325

Valeur nette comptable au 30 juin 2023	22	79	201	303
-----------------------------------------------	-----------	-----------	------------	------------

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Valeur brute au 1 janvier 2022	17	95	275	387
Acquisitions	27	80	136	243
Sorties		-6	-18	-24
Ecart de conversion		-0	29	28
Valeur brute au 31 décembre 2022	44	168	422	634

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Amortissements au 1 janvier 2022	9	19	99	127
Amortissements	7	48	84	139
Diminutions		-6	-18	-24
Ecart de conversion	-0	-0	29	29
Amortissements au 31 décembre 2022	16	60	195	271

Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	28	107	228	363
---------------------------------------------------	-----------	------------	------------	------------

Les principaux investissements de 2023 et 2022 en installations techniques sont liées aux serveurs. Les investissements en autres immobilisations corporelles sont principalement des ordinateurs portables, des ordinateurs, des bureaux, des chaises et d'autres petits investissements.

3.2.4 Right-of-use assets

Le tableau ci-dessous décrit la nature des activités de location du Groupe par type d'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé dans les comptes consolidés 2023 :

	Nb de contrats de leasing	Fourchette de fin de contrat	Durée moyenne restante	Nb de contrats avec option d'extension	Nb de contrats avec option d'achat	Nb de contrats avec paiements variables selon indice	Nb de contrats avec option de résiliation
Droit d'utilisation							
Constructions	4	2-3 ans	3 ans	1	0	0	0
Véhicules	14	1-4 ans	3 ans	0	14	0	0

Le tableau ci-dessous décrit la nature des activités de location du Groupe par type d'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé dans les comptes consolidés 2022 :

	Nb de contrats de leasing	Fourchette de fin de contrat	Durée moyenne restante	Nb de contrats avec option d'extension	Nb de contrats avec option d'achat	Nb de contrats avec paiements variables selon indice	Nb de contrats avec option de résiliation
Droit d'utilisation							
Constructions	4	2-3 ans	3 ans	1	0	0	0
Véhicules	12	1-4 ans	3 ans	0	12	0	0

	Construction	Véhicules	Total
Valeur brute au 1 janvier 2023	962	330	1 292
Acquisitions		77	77
Sorties		-16	-16
Autres			
Ecart de conversion	-2		-2
Valeur brute au 30 juin 2023	960	391	1 351

	Construction	Véhicules	Total
Amortissements au 1 janvier 2023	255	147	402
Amortissements	152	32	183
Diminutions		-16	-16
Autres			
Ecart de conversion	-1		-1
Amortissements au 30 juin 2023	405	163	568

Valeur nette comptable au 30 juin 2023	555	228	783
-----------------------------------------------	------------	------------	------------

	Construction	Véhicules	Total
Valeur brute au 1 janvier 2022	608	321	930
Acquisitions	746	22	768
Sorties	-391	-40	-431
Autres		26	26
Ecart de conversion	-1		-1
Valeur brute au 31 décembre 2022	962	330	1 292

	Construction	Véhicules	Total
Amortissements au 1 janvier 2022	346	116	462
Amortissements	227	77	304
Diminutions	-320	-24	-344
Autres		-21	-21
Amortissements au 31 décembre 2022	255	147	402

Valeur nette comptable au 31 décembre 2022	707	183	890
---------------------------------------------------	------------	------------	------------

La valeur nette comptable des actifs faisant l'objet d'un contrat de location est de 783 K€ au 30 juin 2023 contre 890 K€ en 2022.

Ces actifs ont été comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 - Contrats de location, qui s'applique à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2019 et suivants.

Les actifs correspondants sont mesurés au prix de revient et amortis en utilisant la durée de vie utile estimée sur une base linéaire.

En 2023, les investissements en actifs de location s'élèvent à 77 K€ et sont liés aux véhicules et aux bureaux. L'amortissement pour la période s'élève à 183 K€.

En 2022, les investissements en actifs de location s'élèvent à 768 K€ et sont liés aux véhicules et aux bureaux. L'amortissement pour la période s'élève à 304 K€.

3.2.5 Actifs financiers non courants

	Autres actifs non courants	Valeur nette
au 1 janvier 2023	845	845
Acquisitions/Augmentations	113	113
Cessions/Diminutions	-263	-263
Variations taux de change	-1	-1
au 30 juin 2023	694	694

	Autres actifs non courants	Valeur nette
au 1 janvier 2022	760	760
Acquisitions/Augmentations	276	276
Cessions/Diminutions	-192	-192
Autres		
Variations taux de change	2	2
au 31 décembre 2022	845	845

L'essentiel des autres actifs financiers non courant est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

3.2.6 Impôts différés actifs et passifs

	30/06/2023	31/12/2022
Impôts différés actifs	627	625

En 2023, le Conseil d'administration a estimé que, d'une part, le groupe pourrait à l'avenir utiliser les déficits fiscaux des pays qui génèrent des bénéfices imposables (Belgique et Suisse). En conséquence, un impôt différé supplémentaire a été enregistré sur la base des chiffres budgétés et de la planification budgétaire (+483 K€). D'autre part, les impôts différés sur les déficits sur la France, l'Italie, l'Espagne et ML2Grow, ne sont plus retenus en

raison de l'évolution des chiffres et du fait qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible dans un avenir prévisible pour bénéficier de l'avantage fiscal (-K€ 202).

En 2022, sur la base d'hypothèses de gestion, le Conseil d'Administration a estimé qu'il sera en mesure d'utiliser certaines des pertes antérieures à l'avenir. Par conséquent, des impôts différés relatifs aux pertes ont été comptabilisés dans les comptes consolidés de 2022 pour 339 K€. 2022 est la première année où ces actifs d'impôt différé ont été comptabilisés.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporaires et des déficits fiscaux non utilisés sont résumés comme suit :

	01/01/2023	Comptabilisé en capitaux propres	Reclassement	Comptabilisé au compte de résultat	30/06/2023
Impôt différé passif					
Ecart de conversion					
Impôt différé actif					
Déficits reportables	-622			-1	-622
Ecart de conversion	-4				-4
au 30 juin 2023	-625			-1	-626

Les impôts différés sur les pertes enregistrées dans les comptes consolidés 2023 s'élèvent à -1 K€.

Les déficits fiscaux reportés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élèvent à 10 024 K€ pour l'exercice 2023. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sur ces déficits, dans la mesure où les actifs d'impôt différé ont été évalués en fonction des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets de 2023 et les projections pour les cinq prochaines années. Ces projections démontrent qu'il est peu probable qu'il y ait suffisamment de bénéfices imposables afin de pouvoir bénéficier de ces déficits reportables.

Les pertes fiscales reportées sans limitation de temps s'élèvent à 9 820 K€ en 2023. Les pertes fiscales reportées dans le temps, qui expirent en 2028, s'élèvent à 204 K€.

Les actifs d'impôt différé ont également fait l'objet d'analyses de sensibilité conformément à IAS 1.129. Si le taux d'imposition augmente de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 639 K€. Si le taux d'imposition diminue de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 589 K€.

Le conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a aucune raison de procéder à une dépréciation durable des actifs d'impôt différé.

	01/01/2022	Comptabilisé en capitaux propres	Reclassement	Comptabilisé au compte de résultat	31/12/2022
Impôt différé passif					
Ecart de conversion	14	-14			
Impôt différé actif					
Déficits reportables	-339			-283	-622
Ecart de conversion		-4			-4
au 31 décembre 2022	-325	-18		-283	-625

Les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global se rapportent aux différences de change lors de la conversion d'opérations en monnaie étrangère.

Les impôts différés sur les pertes enregistrées dans les comptes consolidés 2022 s'élèvent à 283 K€.

Les déficits fiscaux reportés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élèvent à 10 024 K€ pour l'exercice 2022. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sur ces déficits, dans la mesure où les actifs d'impôt différé ont été évalués en fonction des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets de 2022 et les projections pour les cinq prochaines années. Ces projections démontrent qu'il est peu probable qu'il y ait suffisamment de bénéfices imposables afin de pouvoir bénéficier de ces déficits reportables.

Les pertes fiscales reportées sans limitation de temps s'élèvent à 9 820 K€ en 2022. Les pertes fiscales reportées dans le temps, qui expirent en 2028, s'élèvent à 204 K€.

Les actifs d'impôt différé ont également fait l'objet d'analyses de sensibilité conformément à IAS 1.129. Si le taux d'imposition augmente de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 639 K€. Si le taux d'imposition diminue de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 589 K€.

Le conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a aucune raison de procéder à une dépréciation durable des actifs d'impôt différé.

3.2.7 Créances clients

	30/06/2023	31/12/2022
Créances clients brutes	8 760	8 511
Pertes de valeur	-77	-129
Créances clients nettes	8 683	8 382

Toutes les créances clients sont court terme. La valeur comptable des créances clients est comptabilisée à leur juste valeur.

Hormis pour les créances clients échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe Invibes estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

Le groupe Invibes a conclu et signé des contrats d'affacturage avec Factofrance GE et Bibby Financial Services à la suite desquels une partie du portefeuille de créances commerciales est revendue au facteur. A fin juin 2023, le montant des créances cédées dans le cadre de ces contrats d'affacturage s'élevait à 5 305 K€ contre 6 381 K€ à fin 2022.

L'augmentation des créances commerciales provient de la baisse de la dette d'affacturage à la fin du mois de juin par rapport à la fin du mois de décembre 2022.

3.2.8 Actifs d'impôts courants

	30/06/2023	31/12/2022
Créances de TVA	1 262	1 185
Impôt sur les sociétés	6	16
Autres créances fiscales		6
Actifs d'impôts courants	1 267	1 208

La situation en matière de TVA est relativement identique à celle de l'année dernière.

3.2.9 Autres actifs courants

	30/06/2023	31/12/2022
Avances et acomptes versés sur commandes	8	31
Créances sociales	142	77
Débiteurs divers	185	126
Charges constatées d'avance	192	274
Autres actifs courants	578	508

Les autres actifs à court terme sont principalement constitués de créances diverses. Elles se composent principalement de charges constatées d'avance et de débiteurs divers.

3.2.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2023	31/12/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 339	20 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 339	20 364

La trésorerie et équivalents de trésorerie diminuent de 3 025 K€ (note tableau de flux de trésorerie).

3.2.11 Capitaux propres

3.2.11.1 Capital social

Le capital social de Invibes Advertising NV au 30 juin 2023 est composé de 4 476 548 actions au prix nominal de 6.41 euros entièrement libérées.

Le capital social de Invibes Advertising NV au 31 décembre 2022 était composé de 4 448 548 actions au prix nominal de 6.44 euros entièrement libérées.

Il y a eu une conversion de bons de souscription d'action le 9 mars 2023, qui a entraîné une augmentation de capital de 63 K€ et une création de 28 000 actions.

Le Groupe a bénéficié d'une augmentation de capital par placement privé d'environ 16 776 K€ début 2022 afin de financer sa croissance future. L'augmentation de capital a été réalisée avec renonciation au droit préférentiel de souscription par un placement privé auprès d'investisseurs européens qualifiés, par le biais d'une procédure de placement accélérée. Au total, 932 000 actions nouvelles ont été émises à un prix unitaire de 18 euros pour un montant brut total de 16 776 K€, soit 21,3 % de l'encours d'Invibes Advertising après l'augmentation de capital. Le prix de souscription des nouvelles actions reflétait une décote de 11,8 % par rapport au cours de clôture de l'action de la Société le 26 janvier 2022. A l'issue de cette opération, le capital social d'Invibes Advertising est porté de 11 664 K€ à 28 440 K€, divisé en 4 367 406 actions d'une valeur nominale de 6,51 euros chacune.

Il y a également eu une conversion de bons de souscription le 1er mars 2022 qui a entraîné une augmentation de capital de 188 K€ et une création de 81 142 actions nouvelles.

En conséquence, le capital total s'élevait à 28 630 K€ divisé en 4 448 548 actions à la fin de l'exercice 2022.

En 2022, les dépenses liées à l'augmentation de capital par placement privé s'élèvent à 719 K€ et à 18 K€ pour la conversion des bons de souscription.

3.2.11.2 Ecarts de conversion

La variation des écarts de conversion relatifs à la conversion des fonds propres des filiales hors zone euro s'élève à 4 K€ en 2023. Elle s'élevait à 77 K€ en 2022. Les impôts différés sur les écarts de conversion s'élèvent à -4 K€ en décembre 2022 et -1 K€ en juin 2023.

3.2.11.3 Variations de périmètre

En 2022, le nombre d'actions détenues sur Invibes Advertising AG et Invibes Switzerland AG a augmenté. Ces mouvements représentent une diminution des participations minoritaires de -29 K€ et une augmentation des capitaux propres part groupe de 56 K€.

3.2.11.4 Actions propres

Lors de la levée de fonds du 20 avril 2021, Invibes Advertising NV s'est vu accorder le droit irrévocable d'acheter un total de 526 324 actions des participants à l'augmentation.

Les souscripteurs de cette augmentation de capital accordent à Invibes Advertising NV un droit irrévocable d'acheter tout ou partie des nouvelles actions ordinaires émises par la société (526 324) à la suite de cette augmentation de capital du 20 avril 2021. Invibes Advertising NV doit payer 37 K€ par trimestre. 292 K€, dont 75 K€ en 2023, ont déjà été payés pour cette option. 37 K€ sont comptabilisés en autre passif à court terme et 83 K€ en tant qu'autre passif à long terme. L'option d'achat implique un TRI (Taux de Rendement Interne) de 14% au moment de l'exercice. Invibes Advertising NV a la possibilité d'utiliser ce call option en 2023 et 2024, le montant maximal des options pouvant être exercées en 2024 est plafonné à 55 % du total des options, aucun plafond n'existe en 2023.

3.2.11.5 Paiement fondé sur des actions

Au 31 décembre 2022, le Groupe a maintenu trois systèmes de paiement fondé sur des actions pour la rémunération des salariés, le Plan Board et le Plan Staff. Chaque plan est à son tour divisé en deux plans : tous les programmes seront réglés en fonds propres.

Le plan du Board fait partie du dispositif de rémunération des membres du Conseil d'Administration. Le plan de Staff fait partie du dispositif de rémunération des cadres supérieurs. Les options dans le cadre de ces programmes seront acquises au fil du temps tant que les participants seront employés jusqu'à la fin de la période d'acquisition. Lors de la période d'acquisition, chaque option permet au porteur d'acheter une action ordinaire à un prix d'exercice fixe, inférieur au prix du marché au 30 juin 2023.

Les options sur actions et les prix d'exercice moyens pondérés sont les suivants pour les périodes présentées :

	Programme 2019		Programme 2020		Programme 2022	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré par action
Encours au 31/12/2021	154 075	2,88	231 104	3,06	0	0,00
Accordé	0	0,00	0	0,00	143 100	5,00
Annulé	0	0,00	107 172	3,00	9 523	5,00
Exercé	76 142	2,66	3 000	3,00	0	0,00
Encours au 31/12/2022	77 933	3,09	120 932	3,63	133 577	5,00
	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Accordé	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Annulé	70 933	3,06	0	0,00	0	0,00
Exercé	3 000	5,00	25 000	3,07	0	0,00
Encours au 30/06/2023	4 000	3,09	95 932	3,12	133 577	5,00
	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Exerçable au 31/12/2022	77 933	3,09	120 932	3,11	0	0,00
Exerçable au 30/06/2023	4 000	2,24	95 932	3,12	0	0,00

Les justes valeurs des options accordées ont été déterminées en utilisant une approche binomiale et une approche Black & Scholes. L'approche binomiale consiste à estimer les valeurs potentielles du cours de l'action à la sortie en utilisant une distribution lognormale appliquée à la valeur de l'investissement initial. La valeur prévue de l'option à la sortie est déterminée en fonction des probabilités associées à chaque année de sortie potentielle.

L'approche Black & Scholes est également basée sur une distribution lognormale, appliquée à la valeur du Strike en fonction de la volatilité du cours de l'action.

Les principales hypothèses suivantes ont été utilisées dans l'évaluation :

	2022 Programme Board	2022 Programme Staff
Date d'attribution	28/09/2022	21/04/2022
Fin de la période d'acquisition	28/09/2026	30/06/2027
Cours de l'action à la date d'octroi	10,45	18,35
Nombre d'options	14 000	129 100
Volatilité	42,70%	40,20%
Durée de l'option	4	5,2
Rendement du dividende	0	0
Taux d'investissement sans risque	1,27%	0,29%
Juste valeur de l'option à la date d'octroi	5,94	14
Prix d'exercice à la date d'attribution	5	5
Exercable de / au	28/09/2022 - 28/09/2026	30/06/2025 - 30/06/2027
Durée moyenne pondérée restante du contrat	3,74	4,5

La volatilité du cours de l'action a été déterminée en fonction de la volatilité désendettée moyenne des actions de Invibes Advertising NV.

Le gearing de la Société était nul au 21 avril 2022 et au 28 septembre 2022. Le gearing est censé être nul à la date de sortie.

En 2022, un montant total de 1 837 K€ est comptabilisé en frais de personnel (tous liés à des opérations de rémunération par paiement par actions) en contrepartie des réserves consolidées.

3.2.11.6 Calcul du résultat par actions

Sont présentés ci-après les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Nombre d'actions	4 476 548	4 448 548	4 448 548
Nombre moyen pondéré d'actions	4 466 029	4 363 714	4 301 237
Nombre moyen pondéré d'actions donnant droit au dividende	4 466 029	4 363 714	4 301 237
Nombre d'actions sur instruments convertibles	418 499	446 893	446 499
Nombre moyen pondéré d'actions sur instruments convertibles	429 018	459 837	476 027

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Bénéfice/déficit (-) revenant au groupe	433 264	-7 908 080	-1 699 098
Par action sur la base du montant total des actions (en €)	-0,097	-1,778	-0,382
Par action sur la base du montant moyen pondéré des actions (en €)	-0,097	-1,812	-0,395
Par action sur la base du montant moyen pondéré des actions ouvrant droit au dividende (en €)	-0,097	-1,812	-0,395
Dilué par action sur la base du montant total des actions (en €)	-0,089	-1,615	
Dilué par action sur la base du montant moyen pondéré des actions (en €)	-0,089	-1,639	
Dilué par action sur la base du montant moyen pondéré des actions ouvrant droit au dividende (en €)	-0,089	-1,639	

Le Groupe enregistre un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action sont calculés en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période.

Le bénéfice dilué par action est déterminé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires qui ont un effet potentiellement diluant qui comprennent notamment les instruments convertibles.

Le nombre moyen pondéré d'actions est calculé comme suit :

Date	Nombre d'actions	Nombre de jours
28/01/2022	4 367 406	32
01/03/2022	4 448 548	305
31/12/2022	4 448 548	68
09/03/2023	4 476 548	113
30/06/2023	4 476 548	

Moyenne 2022	4 363 714
Moyenne S1 2023	4 466 029

3.2.12 Emprunts et dettes financières

	01/01/2023	Augmentation	Diminution	Reclassement	Autres	30/06/2023
Dettes financières	5 360	1 000	-1 050		1	5 311
Concours bancaires courants	1 412	14				1 427
Dettes financières diverses	83					83
Total Dettes financières	6 856	1 014	-1 050		1	6 821

Le groupe Invibes a contracté un nouvel emprunt en 2023 provoquant une augmentation de 1 000 K€ du passif financier. Des prêts ont été remboursés en 2023, ce qui a entraîné une diminution de 1 049 K€ du passif financier. Les découverts bancaires à court terme augmentent de 77 K€ en 2023. En raison de ces mouvements, le total des passifs financiers est passé de 6 706 K€ en 2022 à 7 002 K€ en 2023.

	01/01/2022	Augmentation	Diminution	Reclassement	Autres	31/12/2022
Dettes financières	3 629	3 069	-1 406	67		5 359
Concours bancaires courants	2 575		-1 162			1 413
Dettes financières diverses	150			-67		83
Total Dettes financières	6 354	3 069	-2 568			6 855

Le groupe Invibes a contracté de nouveaux prêts en 2022 provoquant une augmentation de 3 069 K€ du passif financier. Des prêts ont été remboursés en 2022, ce qui a entraîné une diminution de 1 406 K€ du passif financier. Les découverts bancaires à court terme diminuent de 1 162 K€ en 2022. En raison de ces mouvements, le total des passifs financiers est passé de 6 354 K€ en 2021 à 6 855 K€ en 2022.

Les emprunts auprès des autres établissements de crédit et les concours bancaires courants sont garantis par un nantissement sur des actifs commerciaux (cf note 4.2.2. Actifs courant nantis).

	30/06/2023	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Dettes financières	5 311	1 604	3 707	5 311	
Concours bancaires courants	1 427	1 427			1 427
Dettes financières diverses	83		83	83	
Total Dettes financières	6 821	3 031	3 790	5 394	1 427

	31/12/2022	Current	Non-current	Fixed rates	Variable rates
Dettes financières	5 360	2 423	2 936	5 360	0
Concours bancaires courants	1 412	1 412	0	1 412	0
Dettes financières diverses	83	0	83	83	0
Total Dettes financières	6 855	3 836	3 019	6 855	0

Les découverts bancaires à court terme sont inclus dans les dettes financières présentées ci-dessus.

Les dettes financières par échéance se présentent comme suit :

	30/06/2023	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes financières	5 311	1 604	3 707	
Concours bancaires courants	1 427	1 427		
Autres dettes financières diverses	83		83	
Total Dettes financières	6 821	3 031	3 790	

	31/12/2022	- 1year	1 to 5 years	+ 5 years
Autres dettes financières diverses	5 360	2 423	2 936	0
Autres dettes financières diverses	1 412	1 412	0	0
Autres dettes financières diverses	83	0	83	0
Total Dettes financières	6 855	3 836	3 019	0

Environ la moitié des passifs financiers sont exigibles dans un délai d'un an car ils concernent les découverts à court terme et les prêts qui ont atteint leur date d'échéance. La partie restante du passif financier a une date d'échéance comprise entre 1 et 5 ans.

En 2023, Invibes Advertising a remboursé des emprunts pour 1 050 K€ et a conclu un nouveau prêt de 1 000 K€ à 4,26% d'intérêt, remboursable mensuellement sur 60 mois.

Les prêts toujours en cours sont conclus aux conditions suivantes :

- prêt de 1 000 K€ avec un taux de 4,26 %
- prêt de 2 500 K€ avec un taux de 2,44 %
- prêt de 856 K€ avec un taux de 0,25 %
- ligne de crédit de 750 K€ avec un taux variable
- prêt de 500 K€ avec un taux de 3,58 %
- quelques petits prêts ayant des taux compris entre 1,99 % et 6,5 %.

3.2.13 Dettes de location

	01/01/2023	Augmentation	Remboursement	Autres	30/06/2023
Total Dettes financières	951	77	-194	-1	832

	01/01/2022	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/2022
Total Dettes financières	518	817	-382	-2	951

	30/06/2023	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Total Dettes financières	832	365	467	832	

	31/12/2022	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Total Dettes financières	951	374	577	951	

	30/06/2023	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Total Dettes financières	832	365	467	

	31/12/2022	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Total Dettes financières	951	374	577	

La principale augmentation des dettes de location en 2022 provient de la Roumanie : un nouvel étage a été loué et les loyers existants ont été modifiés, ce qui s'est traduit par une augmentation des dettes de location de 743 K€.

Les remboursements de l'exercice 2022 s'élèvent à 382 K€ et ceux de 2023 à 194 K€.

Les dettes de location sont garanties par les actifs sous-jacents connexes. Les paiements de location futurs au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 s'analysent comme suit :

30/06/2023	Total	- 1 year	1 to 5 years	+ 5 years
Redevances de location	863	384	479	
Charges financières	-31	-19	-12	
Valeur nette	832	365	467	

31/12/2022	Total	- 1 year	1 to 5 years	+ 5 years
Redevances de location	992	397	595	
Charges financières	-40	-23	-17	
Valeur nette	951	374	577	

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022	
30/06/2022	Total	- 1 year	1 to 5 years	+ 5 years
Redevances de location	471	239	232	
Charges financières	-19	-11	-7	
Valeur nette	452	228	224	

Les contrats de location à long terme sont liés soit à la location de voitures à long terme, soit à la location à long terme de bureaux. Ils sont passés de 951 K€ en 2022 à 758 K€ en 2023.

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser un passif locatif pour les contrats de location à court terme (contrats de location d'une durée prévue de 12 mois ou moins) ou pour les contrats de location d'actifs de faible valeur. Les paiements effectués en vertu de ces contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire.

Les charges relatives aux paiements non inclus dans l'évaluation de la dette de location se présentent comme suit :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Contrats de location à court terme et actifs de faible valeur	423	952	469
Total	423	952	469

Les contrats de location à court terme se composent de contrats de location à court terme de bureaux et de location de voitures à court terme. Ceux-ci sont passés de 469 K€ au 30 juin 2022 à 423 K€ en 2023.

3.2.14 Fournisseurs

	30/06/2023	31/12/2022
Fournisseurs	3 655	4 738
Fournisseurs	3 655	4 738

Tous les montants sont court terme. Les dettes commerciales sont comptabilisées à leur juste valeur.

La réduction des dettes fournisseurs est due à la décroissance de l'activité au 2^{ème} trimestre 2023.

3.2.15 Dettes d'impôts courantes

	30/06/2023	31/12/2022
Dettes fiscales (hors IS)	1 998	1 924
Etat - Impôts sur les bénéfices (P)	3	0
Dettes d'impôts courantes	2 001	1 924

Les dettes fiscales (correspondant uniquement à la TVA) sont similaires à 2022.

3.2.16 Autres passifs courants

	30/06/2023	31/12/2022
Avances, acomptes	196	431
Dettes sociales	1 067	1 374
Dettes diverses	300	484
Autres passifs courants	1 562	2 290

Les dettes sociales ont également diminué en raison de la diminution des effectifs.

Les autres montants se rapportent à différents passifs, aux notes de crédit qui doivent être émises pour 2023, aux dépenses du personnel qui doivent être payées à l'avance, aux coûts qui doivent être comptabilisés en 2023, mais qui s'étalent sur des périodes plus longues.

120 K€ des créiteurs divers correspondent à une option d'achat d'actions d'Invibes Advertising NV (cf note 3.2.11.4) et 197 K€ correspondent aux produits constatés d'avance.

3.3 Notes sur le compte de résultat consolidé

3.3.1 Revenus

Le Groupe exerce son activité sous un seul segment opérationnel.

Les entités opérationnelles du groupe Invibes (cf note 2.3) offrent toutes des services de publicité en flux aux annonceurs. La nature de ces services est donc comparable.

Le chiffre d'affaires est passé de 13 265 K€ en juin 2022 à 12 441 K€ en juin 2023.

Au 1er semestre 2023, Invibes a enregistré un chiffre d'affaires de 12,4 M€, en baisse de 6% en glissement annuel sur la période par rapport au S1 2022.

Au cours du premier semestre, l'activité dans les pays où Invibes est implantée depuis le plus longtemps (France, Espagne, Suisse), a continué à être pénalisée par la France qui souffre toujours du ralentissement du secteur de la publicité digitale. A l'inverse, les pays en phase de montée en charge (Allemagne, Royaume-Uni, Italie et Belgique) ont bien résisté, avec une augmentation des ventes de 23% sur la même période.

3.3.2 Autres revenus opérationnels

Les autres revenus opérationnels sont principalement constitués de produits divers (93 K€).

3.3.3 Capitalisation des actifs incorporels générés en interne

Les coûts salariaux internes de l'équipe R&D travaillant sur la plateforme Invibes ainsi que les achats externes connexes sont activés en actifs incorporels. Ils s'élèvent à 846 K€ en juin 2023 contre 1 090 K€ en juin 2022 du fait de la réduction de l'équipe R&D en 2023 pour s'adapter à la dégradation du contexte économique.

Ces dépenses répondent aux critères de comptabilisation à l'actif conformément à IAS 38.57. Pour plus d'informations, voir la rubrique Logiciels développés en interne (cf note 3.2.2).

3.3.4 Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation ont augmenté de 11% en 2023 par rapport à 2022. Cette augmentation est attribuable à la diminution des dépenses dans le cadre des mesures prises en 2022 pour adapter les coûts de structure à la dégradation du contexte économique.

3.3.5 Salaires et charges

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Rémunération du personnel	5 025	12 753	6 090
Charges sociales	783	1 916	868
Personnel expenses	5 808	16 506	6 958

Les frais de personnel activés en R&D s'élèvent à 846 K€ en juin 2023.

Les frais de personnel activés en R&D s'élèvent à 1 090 K€ en juin 2022.

En 2022, les salaires incluent également la rémunération des salariés relative aux paiements en actions d'un montant de 1 837 K€ (tous liés à des opérations non-monétaires de rémunération par paiement par actions) (voir note 3.2.11.5).

Effectifs moyens :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Employés	160	197	185
Cadres	10	14	13
Total effectif moyen	170	211	198

Le nombre total d'effectif moyen est passé de 198 à 170. Celle-ci est due à la l'adaptation à la dégradation du contexte économique.

Rémunération des mandataires sociaux :

Pour l'exercice 2023, le montant de la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 160 K€ :

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Fixe	154	351	177
Véhicule	6	9	6
Total rémunération des mandataires sociaux	160	360	183

Chaque membre du conseil d'administration reçoit 2 000 options d'achat d'actions de Invibes Advertising NV par an.

3.3.6 Dotation aux amortissements et provisions

	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Immobilisations incorporelles	398	2 615	465
Immobilisations corporelles	83	146	56
Droits d'utilisation	183	304	106
Total Dotations aux Amortissements	664	3 065	627
Dotations nettes aux provisions de créances	-52	106	
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-14	14	3
Total Dotations aux Provisions	-66	120	3
Total Dotations aux amortissements et provisions	599	3 185	630

Les charges d'amortissement sont passées de 627 K€ à 664 K€ en raison de l'augmentation des investissements antérieurs pour la plateforme Invibes.

3.3.7 Autres charges opérationnelles

En 2023, les autres charges opérationnelles concernent principalement les dépenses pour 2022 mais pris en compte en 2023 (53 K€).

En 2022, les autres charges opérationnelles concernent principalement la TVA non déductible 2022 et les autres coûts.

3.3.8 Résultat financier

	30/06/2023	30/06/2022
Coût de l'endettement court et moyen terme	-157	-144
Coût de l'endettement financier	-157	-144
Gains de change	120	50
Autres	125	-50
Autres produits financiers	245	
Pertes de change	-119	-24
Autres	-5	24
Autres charges financières	-124	0
Total Résultat Financier	-36	-144

Le résultat financier est passé de -141 K€ en juin 2022 à -36 K€ en juin 2023 en raison des autres produits financiers 2023 comparés à 2022.

3.3.9 Charges d'impôts

	30/06/2023	30/06/2022
Charge d'impôt exigible	-2	-1
Charge d'impôt différé	-1	-1
Charge d'impôt	-3	-2

Preuve d'impôt :

Rapprochement entre taux d'impôt effectif et taux d'impôt applicable en K€	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net	-446	-1 740
Charge d'impôt	-3	-2
Résultat avant impôt	-444	-1 738
Taux d'imposition théorique applicable	3,00%	7,00%
Impôt théorique attendu	-13	-122
Incidences différences permanentes (charges)		-41
Incidences différences permanentes (produits)		
Incidences des déficits fiscaux utilisés		-185
Incidences des incitations fiscales		
Excédent/déficit (-) impôts exercices antérieurs		
Ecart de taux filiales étrangères	-16	103
Autre		
Charge d'impôt exigible	-2	-1
Charge d'impôt différé	-1	-1
Total Charge d'impôt	-3	-2

Le « taux d'imposition théorique » s'élève à 7 % en 2022 et à 3 % en 2023.

Le « taux d'imposition théorique » est calculé au moyen de la moyenne pondérée des taux d'imposition théoriques nationaux qui s'appliquent aux bénéfices des entités imposables dans la juridiction fiscale concernée. Les impôts

calculés au taux d'imposition théorique sont calculés en multipliant les bénéfices des personnes morales qui ont réalisé un bénéfice par le taux d'imposition des juridictions fiscales concernées.

4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CVBA, représenté par Monsieur Elie JANSSENS, a été nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires du 25 octobre 2021 pour une période de trois ans. Le commissaire aux comptes a perçu une rémunération de 43 K€ pour son mandat en 2023. En dehors de ces montants, aucune rémunération ou prestation en nature n'a été accordée. En outre, aucun paiement n'a été effectué aux personnes avec lesquelles le commissaire aux comptes a conclu un accord de coopération.

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Call options sur titres Invibes Advertising AG et Invibes Switzerland

Les sociétés Invibes Advertising AG et Invibes Advertising NV et Monsieur Alexander OESCHGER ont conclu par acte du 19 novembre 2018 une promesse synallagmatique d'achat (dénommée « call option ») aux termes duquel :

- Invibes Advertising AG se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Alexander OESCHGER détenait dans la société Invibes Switzerland entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2025.
- Invibes Advertising NV se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Alexander OESCHGER détenait dans la société Invibes AG entre le 19 novembre 2018 et le 31 décembre 2028.

La direction a estimé que la valeur de ces options d'achat n'est pas significative et que la probabilité de les exercer est très faible. Par conséquent, la valeur de ces options n'est pas comptabilisée dans les comptes consolidés mais indiquée en engagements hors bilan.

4.2.2 Autres engagements

	30/06/2023	31/12/2022
Engagements reçus		
Encours de l'affacturage déconsolidé	5 305	6 381
Emprunts	3 270	3 381
TOTAL	8 575	9 762

	30/06/2023	31/12/2022
Engagements donnés		
Actifs court terme nantis	5 000	4 500
Autres nantissements	700	700
TOTAL	5 700	5 200

En cours de l'affacturage déconsolidé :

Le groupe a conclu et signé des contrats d'affacturage avec FactoFrance GE et Bibby Financial Services à la suite desquels une partie du portefeuille de créances commerciales est revendue au facteur. A fin juin 2023, le montant des créances cédées dans le cadre de ce programme factoriel s'élevait à 5 305 K€ contre 6 381 K€ à fin 2022.

Garanties reçues sur emprunts

Le groupe invibes a reçu des garanties sur des emprunts de BPI pour 881 K€, du Fonds national de garantie pour 400 K€ et du Fonds européen de garantie covid19, une garantie de 2 100 K€ du Fonds européen d'investissement (FEI).

Actifs à court terme nantis :

Le groupe Invibes a accordé un nantissement sur ses actifs de 5 000 K€ en faveur d'ING et de Belfius Bank et un mandat pour un nantissement sur l'activité de 700 K€ en garantie de ses engagements financiers auprès de ces banques.

4.3 Parties liées

Relation avec la société :

À l'exception des transactions entre sociétés consolidées, qui sont éliminées au cours du processus de consolidation, et de la rémunération accordée aux mandataires sociaux pour laquelle il est fait référence à la note 4.4 Dépenses de personnel, les opérations et les soldes impayés des autres parties liées sont négligeables pour 2023 et 2022.

4.4 Facteurs de risque

4.4.1 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Groupe si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses engagements contractuels. Le risque provient principalement des créances clients et des titres de placement.

Créances clients et autres créances

L'exposition du groupe au risque de crédit est principalement influencée par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique du portefeuille de clients, en particulier le risque de défaut pour le secteur d'activité et le pays où les clients opèrent, n'a pas d'impact réel sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente sa valorisation des pertes liées au négoce et aux autres créances et investissements. La principale cause de dépréciation correspond principalement à des pertes spécifiques liées à des risques individualisés significatifs. En décembre 2022, le montant de la dépréciation s'élevait à 129 K€ et en juin 2023, le montant de la dépréciation d'élevait à 77 K€.

Le Groupe a mis en place des procédures et des systèmes de suivi de ses créances clients et de relance des impayés et la qualité des clients avant de les accepter. Les conditions de règlement dépendent du marché et du client mais sont toujours compris entre 30 et 90 jours.

La majorité des créances sont assurées extérieurement en cas de défaut ou de non-paiement et permettent ainsi de diminuer ce risque.

Affacturation

Les principales évolutions et informations relatives à l'affacturation sont présentées à la note 3.2.7 Créances clients.

4.4.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe puisse avoir des difficultés à rembourser sa dette une fois échue. Dans la mesure du possible, le Groupe gère le risque de liquidité en s'assurant qu'il dispose d'une trésorerie disponible ou accessible suffisante pour couvrir ses engagements à échéance, en situation normale ou « tendue » sans subir de pertes inacceptables ni porter atteinte à la réputation du Groupe.

D'une manière générale, le Groupe s'assure de disposer d'un dépôt à vue suffisant pour couvrir les coûts opérationnels attendus pour une période de 60 jours, y compris les paiements de service de la dette générés. Cela exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne peut raisonnablement prévoir. Par ailleurs, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

Les principales évolutions et informations relatives au risque de liquidité sont présentées à la note 3.2.12 Emprunts et dettes financières.

4.4.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation des prix du marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt et les cours des actions, affectant le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché consiste à contrôler le risque de marché et à le maintenir dans des limites acceptables.

Ce risque est réduit compte tenu ce risque est toutefois réduit dans la mesure où la majorité du chiffre d'affaires et des coûts sont en euros et que les marchés qui opèrent dans une monnaie différente ne contribuent pas encore de manière significative au groupe.

4.4.4 Risque de change

Le Groupe publie ses comptes consolidés en euros. Le Groupe opérant principalement dans un environnement euro, le risque de change est extrêmement limité. Les principaux risques de change actuels concernent la livre sterling et le franc suisse. Les fluctuations des taux de change ne sont pas couvertes par des contrats à terme, ni par des options de change. En conséquence, les fluctuations des taux de change de ces monnaies peuvent être avantageuses ou désavantageuses pour le groupe Invibes.

Une augmentation/diminution des devises euro/non euro de +10% ou -10% (taux principal = taux moyen pour 2023) aurait un impact sur le résultat avant impôts 79 K€ ou -97 K€ respectivement au 30 juin 2023. Une augmentation/diminution de +10 % ou -10 % (taux principal = taux de clôture pour 2023) aurait un impact sur la valeur comptable de respectivement -498 K€ ou 608 K€ au 30 juin 2023.

Les achats et les ventes sur les marchés hors euro se font en monnaie locale, ce qui entraîne un système de couverture naturel.

4.4.5 Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est principalement exposé au risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable et sur ses investissements financiers.

L'endettement financier du Groupe est principalement basé sur des taux fixes d'intérêts.

A ce jour, aucune couverture spécifique n'a été organisée au niveau du Groupe pour ce type de risque.

4.1 Evènements postérieurs à la clôture

Néant